

En Bourgogne-Franche-Comté, un peu plus de 2 millions de nuitées ont été réservées en 2019 sur les quatre principales plateformes Internet d'hébergements proposés par des particuliers. Comparé aux autres régions françaises, le recours à cette offre d'hébergement est relativement faible. Les séjours sont moins fréquents, plus courts et concernent moins de personnes. Néanmoins, ces réservations en ligne prennent de l'ampleur. Le nombre de nuitées progresse de 23 % en un an, essentiellement tiré par la clientèle résidant en France. Celle-ci est de plus en plus présente dans la région et se répartit plus uniformément tout au long de l'année que la clientèle non-résidente. En 2020, la pandémie de Covid-19 a fortement affecté le tourisme et n'a pas épargné les plateformes de réservation d'hébergements.

L'économie collaborative a un impact significatif sur le marché de l'hébergement touristique depuis dix ans, en facilitant notamment les locations entre particuliers. Les plateformes de réservation en ligne ont permis d'enrichir l'offre et d'en faciliter l'accès. Les quatre principales plateformes que sont Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor représentent une part significative de l'offre proposée en ligne en Bourgogne-Franche-Comté.

La région présente des atouts touristiques naturels, culturels et gastronomiques, qui sont mis en valeur. Le tourisme est un levier de développement que le schéma régional de développement du tourisme souhaite amplifier. Les retombées économiques de ce secteur sont multiples et se traduisent en particulier par des emplois générés au plus près de la clientèle.

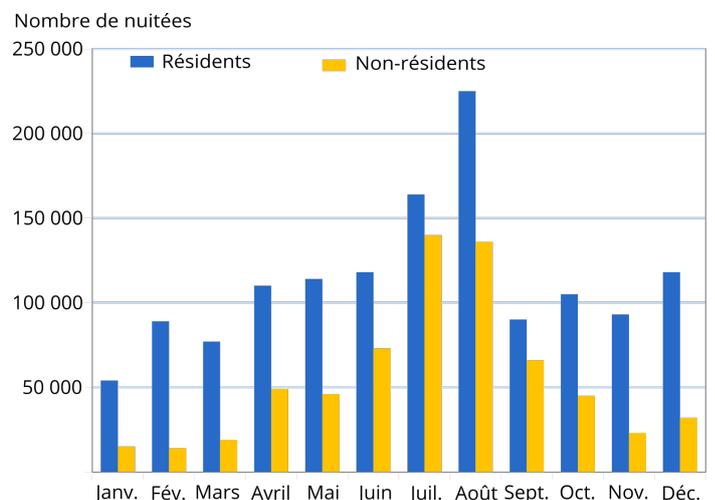
Deux millions de nuitées réservées sur les quatre principales plateformes Internet

En Bourgogne-Franche-Comté, la **fréquentation** des hébergements touristiques proposés sur les quatre plateformes Internet représente un peu plus de 2 millions de **nuitées** en 2019. C'est la plus faible fréquentation des 13 régions métropolitaines. À titre de comparaison, sachant que les données sont toutefois collectées de manière différente ► [source](#), les hôtels et les campings de la région totalisent 10,2 millions de nuitées en 2019. Sur ce plan, la région arrive 11^e.

Le faible nombre de nuitées réservées sur les plateformes s'explique par un nombre de séjours qui est l'un des plus bas de France, avec 270 000 séjours réservés dans la région en 2019. De surcroît, les séjours passés en Bourgogne-Franche-Comté sont plus courts (2,6 nuits en moyenne) que sur l'ensemble du pays (3,6 nuits). De plus, chaque séjour ne génère que sept nuitées en

moyenne dans la région contre dix en France. Cela s'explique par des groupes de touristes de plus petite taille qu'ailleurs. Le maillage urbain de la région est peu dense et peut expliquer le nombre limité de réservations. En effet, ces hébergements touristiques proposés sur Internet se concentrent essentiellement dans les grandes villes et les littoraux.

► 1. Nombre de nuitées réservées sur les quatre principales plateformes Internet en Bourgogne-Franche-Comté en 2019



Champ : hébergements touristiques de courte durée proposés en ligne par Airbnb, Booking, Expedia Group et TripAdvisor (hors hôtels et campings).
Source : Eurostat

Une nuitée sur trois en juillet-août

La fréquentation touristique en Bourgogne-Franche-Comté liée aux plateformes Internet atteint un pic en juillet-août ► **figure 1**. Une nuitée sur trois réservées en 2019 concerne ces deux mois estivaux. À cette période, les séjours génèrent davantage de nuitées, neuf nuitées en moyenne par séjour contre six nuitées le reste de l'année. Les mois d'été sont plus propices aux vacances en famille alors que les autres mois de l'année sont plutôt dédiés au tourisme d'affaires. Par ailleurs, le pic saisonnier de nuitées est légèrement moins marqué en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France. La fréquentation touristique dans la région repose davantage sur la **clientèle résidente**, un profil de touristes qui se répartit plus uniformément tout au long de l'année contrairement à la **clientèle non-résidente** qui privilégie les longues périodes de congés durant l'été. La clientèle résidente habite généralement moins loin et peut plus facilement effectuer de courts séjours touristiques tout au long de l'année. En particulier, les couples peuvent passer un week-end ou un court séjour sans trop s'éloigner, voire sans prendre de jours de congé et/ou en confiant la garde de leur(s) enfant(s).

Une fréquentation tirée par la clientèle résidente

En Bourgogne-Franche-Comté, les touristes réservant sur les plateformes Internet proviennent de contrées proches géographiquement. Deux nuitées sur trois ont été réservées par des clients vivant en France, soit dix points de plus que la moyenne française. En outre, quand la clientèle est non-résidente, elle est principalement européenne. Parmi les non-résidents, près de huit nuitées sur dix sont réservées dans la région par des Européens, contre sept nuitées sur dix en France. L'Île-de-France se distingue nettement sur ce plan en attirant davantage de touristes en provenance d'autres continents, notamment des Américains. En Bourgogne-Franche-Comté, les réservations en ligne sur les plateformes reposent de plus en plus sur la clientèle résidente. Entre 2018 et 2019, leur fréquentation progresse plus vite que celle des non-résidents, + 27 % contre + 15 %. C'est surtout elle qui explique l'engouement de plus en plus fort pour ce type de réservation dans la région. Relativement faibles dans la région, les nuitées réservées *via* ces plateformes augmentent de 23 %, un rythme deux fois supérieur à celui de la France. En 2020, le freinage brutal du tourisme et des voyages d'affaires, dû à la propagation de la pandémie de Covid-19, a fortement pénalisé le secteur.

Forte hausse de fréquentation dans l'Yonne et le Jura

Entre 2018 et 2019, les réservations de nuitées augmentent fortement dans l'Yonne et le Jura, d'au moins 35 %. En particulier, le Jura attire surtout la clientèle résidente, laquelle représente quatre nuitées sur cinq. Malgré ses stations de ski, les clients non-résidents sont relativement peu présents dans le Jura. Les domaines alpins, dont la notoriété dépasse les frontières de l'Hexagone, attirent davantage la clientèle internationale. Tous types de clientèle confondus, le Jura totalise 320 000 nuitées annuelles et demeure le deuxième département le plus réservé de la région ► **figure 2**.

► Source

Quatre plateformes de réservation d'hébergements touristiques par Internet (Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor) ont fourni à Eurostat leurs données de gestion à la suite d'un accord conclu en 2020. Le champ se limite aux **hébergements touristiques de courte durée à l'exclusion des hôtels et des campings**. En raison d'un **éventuel double comptage**, ces données ne peuvent être strictement mises en rapport avec l'ensemble du marché des locations de vacances ou d'autres types d'hébergement tels que les hôtels.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
5, voie Gisèle Halimi
BP 11997
25020 BESANÇON Cedex

Directeur de la publication :
Bertrand Kauffmann

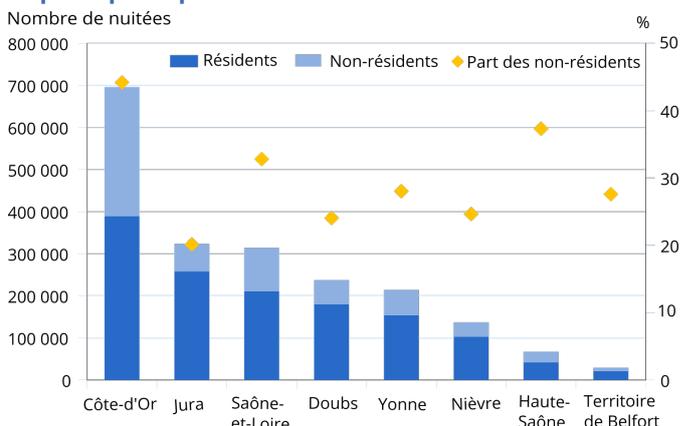
Rédacteur en chef :
Yohann Rene

ISSN 2497 - 451X
© Insee 2021

www.insee.fr

Avec près de 700 000 nuitées, la Côte-d'Or se situe de loin au premier rang régional grâce notamment aux atouts touristiques de l'agglomération dijonnaise et à l'oénotourisme.

► 2. Nombre de nuitées réservées et part des non-résidents selon le département sur les quatre principales plateformes en 2019



Lecture : en Côte-d'Or, 695 000 nuitées sont réservées *via* les quatre plateformes, dont 307 000 le sont par des non-résidents, soit 44 % des nuitées.

Champ : hébergements touristiques de courte durée proposés en ligne par Airbnb, Booking, Expedia Group et TripAdvisor (hors hôtels et campings).

Source : Eurostat

Dijon concentre 16 % de la fréquentation de la région

À Dijon, 330 000 nuitées sont réservées *via* les quatre plateformes Internet en 2019, soit un peu moins de la moitié des réservations de la Côte-d'Or et 16 % de celles de la région. Pour autant, le nombre de nuitées passées à Dijon reste relativement faible. Il se situe au 21^e rang des 26 villes françaises les plus réservées, proche de Grenoble, Reims et Tours. La fréquentation à Dijon se concentre l'été. Les nuitées réservées en ligne concernent en moyenne 1 400 touristes par jour en août et 830 le reste de l'année. Dijon bénéficie d'un tourisme d'affaires qui se répartit surtout hors de la période estivale. Ces réservations en ligne ne reflètent pas toute l'offre d'hébergement touristique puisque celle-ci s'appuie également sur les hôtels, campings et résidences secondaires. Le nombre d'annonces publiées en ligne est également conséquent à Beaune. Après Dijon, elle est la deuxième ville la plus concernée par ce phénomène dans la région, d'après les données de la centrale Airbnb. ●

David Brion, Caroline Desnoyers (Insee)

► Définitions

La **fréquentation touristique** est d'abord mesurée en nuits x séjour (nuits de facturation d'un séjour). Le nombre de personnes participant au séjour permet d'en déduire les **nuitées** qui totalisent les nuits passées par l'ensemble des clients durant un séjour. Ainsi, une famille de 4 personnes restant 3 nuits dans un logement représente un séjour, 3 nuits et 12 nuitées. La clientèle peut être soit **résidente** en France (si son lieu d'habitation habituel est localisé en France) soit **non-résidente**.

► Pour en savoir plus

- Ulrich A., « Hébergements proposés par des particuliers *via* des plateformes : Paris et Nice dans le top 10 des villes les plus fréquentées de l'Union européenne », *Insee Première* n° 1879, Novembre 2021.
- « Short-stay accommodation offered *via* online collaborative economy platforms », *Eurostat, Statistics Explained*, Juin 2020.
- Chassard M., « Dépenses touristiques : 6,3 % du PIB régional », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 28, Février 2018.

